Europol: adaptation des traitements de base et des allocations du personnel. Initiative Suède

2000/0828(CNS) - 18/12/2000 - Document de base législatif

OBJECTIF : adapter la grille des traitements de base du personnel d'EUROPOL. CONTENU : la proposition envisagée à l'initiative de la Suède, entend adapter la grille des salaires du personnel d'EUROPOL ainsi que les allocations et indemnités qui lui sont versée afin de tenir compte du réexamen du niveau des rémunérations des agents d'EUROPOL par le Conseil d'administration de cette institution. Pour rappel, régulièrement le Conseil d'administration d'EUROPOL réexamine le niveau des rémunérations afin de tenir compte du coût de la vie à la Haye (Pays-Bas, siège d'EUROPOL) et de l'augmentation des traitements des membres de la fonction publique dans les États membres. Au vu de ce réexamen, une augmentation de 3,7% de la rémunération de base est ainsi envisagée pour la période comprise entre le 01.07.1999 et le 01.07.2000.